



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du Jeudi 16 Décembre 2021

En Visio-conférence

En raison du développement du virus OMICRON, nous avons décidé de faire notre assemblée générale ordinaire en VISIO conférence.

Mr Jean **GUYONNET**, président délégué,
Anne Marie **RABAUD**, vice-présidente du District,
Albert **GUESNON**, secrétaire de la commission de discipline et coordinateur informatique,
Johanne **GOST**, secrétaire administrative.

En préambule, Jean **GUYONNET**, Président délégué, présente ses sincères condoléances au nom du district et de l'ensemble des clubs, au président Bertrand **VOISIN** pour le décès de son père.

Je vous donne lecture de l'allocution du président :

Mesdames, messieurs, chers amis,

Après une longue période d'inactivité nous voici de retour, le covid19 avec ses divers variants continue de perturber notre activité puisque ce soir nous sommes en VISIO.

Pourquoi cette VISIO, parce que nous avons subi au district, un certain nombre de personnes testées positives d'où le premier report de l'assemblée.

Je remercie tous les clubs, les éducateurs, les bénévoles, les joueurs et les accompagnants qui ont fait d'énormes sacrifices pour la pratique de notre sport, croyez-moi, il va falloir redoubler de prudence car l'épidémie est de nouveau présente.

Les règles sanitaires risquent de se durcir, le respect des consignes est primordial. Alors, je vous en supplie nous devons tous jouer ensemble, pour terminer notre championnat en juin prochain.

Plusieurs questions quant à la reprise :

Comment allons-nous retrouver nos clubs ?

Ont-ils conservé leurs effectifs ?

Ont-ils leurs dirigeants ?

Rapidement, nous avons trouvé les réponses, les effectifs sont aussi conséquents que la saison dernière presque dans toutes les catégories.

Seuls quelques dirigeants manquent à l'appel.

Toutes les catégories sont représentées, le foot animation est performant, toujours autant de futurs champions sur les plateaux du samedi matin.

Les féminines sont présentes avec une augmentation constante en catégorie animation où sont organisés des plateaux uniquement féminins.

Le foot féminin à 8, toujours bien présent et bien solidement ancré dans nos championnats.

Augmentation des U13F et des U16F en 2022.

La création de foot féminin à 11, est une énorme satisfaction car depuis plusieurs années nous souhaitons la mettre en place.

Les catégories U15 et U18, sont toujours aussi nombreuses, et cette saison, pour pallier aux manques de compétitions dans les catégories changeants d'âge nous avons créé un intermédiaire avec les U16.

Chez les seniors pas de diminutions de licenciés, un nombre d'équipes équivalant à la dernière saison. Quelques difficultés au démarrage mais là, je voudrais dire aux clubs :

« Ce sont vous, les clubs, qui êtes responsables des licences manquantes et cela vous coûtent des amendes ».

Compétitions vétérans, toujours aussi vaillants nos anciens, pas moins d'équipes, pas moins de joueurs et une compétition très ouverte (un peu trop parfois n'oublions pas, l'âge est là).

Enfin, pour terminer, le foot loisirs, où l'on prend du plaisir à se retrouver sur un demi-terrain, quand c'est possible. Sans contrainte particulière sauf d'avoir une licence bien sûr, pas de catégorie d'âge imposée.

Le football des nouvelles pratiques, retardé dans son lancement par le COVID 19, va enfin pouvoir démarrer. Notre CTD DAP va organiser des manifestations pour développer ces nouvelles pratiques.

Nous pouvons compter sur l'organisation d'une commission Foot Handicap ou foot partagé. Cette commission, riche de membres de centres éducatifs ou de foyers, va mettre en place diverses manifestations pour rassembler le foot partagé dans le CALVADOS.

Je ne vais pas m'attarder plus longtemps, vous avez vu sur les comptes du District qui sont en bonne santé, que les efforts de tous ont été payant et nous pouvons être fiers de notre football Calvadosien.

Au nom du comité directeur, je tiens à remercier tous les bénévoles du football, tous les bénévoles des commissions du District, tous les acteurs du football.

Remercier, Sylviane **ENEU** et Johanne **GOST**, nos deux secrétaires administratives pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Merci à notre CTD DAP, Maxime **BELIARDE**, pour son implication dans l'animation, dans le foot à l'école et pour le développement à venir du foot partagé.

Remercier également Yannis **BOUSQUET** pour son implication dans le foot à l'école en collaboration avec son maître de stage Maxime **BELIARDE**.

Enfin merci à nos services civiques pour le travail effectué.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et une très bonne année 2022.

Présentation des résultats financiers :

Mr **LEPROVOST**, expert-comptable

Mr **BOURGEAIS**, commissaire aux comptes

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION

1^{ère} résolution

L'assemblée, après avoir entendu la lecture des rapports du comité directeur et du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.

2^{ème} résolution

L'assemblée donne quitus au comité directeur pour l'exercice de sa mission.

3^{ème} résolution

L'assemblée constate un excédent, réalisé sur l'exercice clos le 30 juin 2021 de 95 145,36 € et décide de l'affecter en report à nouveau.

4^{ème} résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 612-5 du Code de Commerce, approuve la teneur dudit rapport.

Rappel des règles du Quorum à jour au 13 septembre 2021

La présence du tiers, au moins, des représentants des membres de l'Assemblée Générale, représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même Ordre du jour.

La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de Quorum.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du District. En cas d'absence du Président, les travaux de l'Assemblée sont présidés par le Président Délégué du Comité Directeur.

Bulletins dépouillés : 54 / 140 (39%)

Voix exprimées : 336 / 772 (44%)

- **Approbation de Procès-Verbal de l'AG du 17 septembre et mis en ligne le 01/10/2020**

- **POUR : 293 (87.20%)**
- ABSTENTION : 35 (10.42%)
- CONTRE : 8 (2.38%)

- **Approbation des comptes clos au 30 juin 2021**

- **POUR : 304 (90.48%)**
- ABSTENTION : 32 (9.52%)
- CONTRE : 0 (0.00%)

- **Approbation du rapport du commissaire aux comptes**

- **POUR : 320 (95.24%)**
- ABSTENTION : 16 (4.76%)
- CONTRE : 0 (0.00%)

- **Approbation des budgets 2022/2023**

- **POUR : 285 (84.82%)**
- ABSTENTION : 37 (11.01%)
- CONTRE : 14 (4.17%)

- **Approbation de l'emprunt pour les travaux**

- **POUR : 256 (76.19%)**
- ABSTENTION : 74 (22.02%)
- CONTRE : 6 (1.79%)

N'ayant plus de questions, nous allons conclure cette assemblée générale, nous remercions les clubs pour leurs présences,

Remerciement à la société PERICLES

Remerciement à Mr **LEPROVOST**, notre expert-comptable,

Remerciement à Mr **BOURGEAIS**, notre commissaire aux comptes,

Remerciement à mes collaboratrices, Johanne **GOST** et Anne-Marie **RABAUD**,

Remerciement à mon collaborateur, Albert **GUESNON**.

Le président de séance,



Jean **GUYONNET**

la secrétaire de séance,



Anne Marie **RABAUD**